



Numéro PPQ/6934

vendredi 3 octobre 2014

Les grands titres:

- Mali : neuf Casques bleus nigériens tués dans une attaque près de Gao
- RDC : le Conseil de sécurité rappelle que la 'neutralisation' des FDLR reste une priorité
- Centrafrique : l'ONU condamne des violences contre des civils à Bambari
- Ukraine : Ban condamne une attaque qui a coûté la vie à un employé du CICR et à des civils
- Haïti : le Comité pour l'élimination du choléra salue le succès de la 2e phase de la campagne de vaccination
- Ebola : le PAM construit des centres de santé et transporte travailleurs humanitaires et équipements
- Libye : l'ONU condamne l'escalade de la violence à Benghazi
- Syrie : l'ONU condamne la destruction de l'église arménienne de Deir Ezzor
- L'ONU et la CPI célèbrent le 10ème anniversaire de leur relation
- Bahreïn : l'ONU préoccupée par la mise en détention d'un défenseur des droits de l'homme

Mali : neuf Casques bleus nigériens tués dans une attaque près de Gao



3 octobre - Neuf Casques bleus nigériens de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) ont été tués vendredi dans une attaque près de la ville de Gao.

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, s'est dit choqué et indigné par cette embuscade meurtrière. Le Conseil de sécurité a également fermement condamné cette attaque.

Il s'agit à ce jour de l'attaque la plus meurtrière perpétrée contre la Mission de l'ONU au Mali. Cette attaque porte le nombre total de victimes d'actes hostiles depuis le début de la mission, le 1er juillet 2013, à 30 Casques bleus tués et 90 autres blessés.

« Ce matin, un convoi des Casques bleus de la MINUSMA du contingent nigérien a été la cible d'une attaque directe alors qu'il se déplaçait vers Indelimane, sur l'axe Ménaka – Ansongo. Un bilan provisoire fait état de neuf morts », a dit la MINUSMA dans un communiqué de presse. « D'importants moyens aériens ont immédiatement été déployés dans le but de sécuriser la zone et porter assistance aux soldats de la paix ».

« Le Secrétaire général souligne que les attaques contre les Casques bleus des Nations Unies constituent une violation grave du droit international. Il rappelle aux groupes armés opérant dans le nord du Mali leur engagement à coopérer avec l'Organisation des Nations Unies pour prévenir les attaques contre les soldats de la paix en conformité avec leur déclaration du 16 septembre à Alger. Au moment où les négociations de paix sont en cours, il insiste sur le fait que toutes les parties doivent faire preuve de bonne foi et s'engager à une solution politique et que les auteurs de ces actes épouvantables soient traduits en justice », a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse.

Le Secrétaire général a présenté ses sincères condoléances aux familles des soldats de la paix qui ont été tués, ainsi qu'au gouvernement et au peuple du Niger. « Il assure le peuple du Mali de l'appui indéfectible des Nations Unies pour la



recherche de la paix », a ajouté son porte-parole.

Dans un communiqué de presse, les membres du Conseil de sécurité ont également présenté leurs condoléances aux familles des Casques bleus tués, au gouvernement et au peuple du Niger, et à la MINUSMA.

"Les membres du Conseil de sécurité ont souligné que les attaques visant les Casques bleus pourraient constituer des crimes de guerre en vertu du droit international", précise le communiqué de presse.

Plus tôt, le Représentant spécial adjoint de la MINUSMA, Arnauld Akodjénou, s'est également déclaré indigné par cette attaque.

« Je suis horrifié par cet acte de terrorisme lâche et odieux qui provoque en moi colère et indignation. Une fois de plus, des vies ont aujourd'hui été perdues au nom de la Paix au Mali. Ces crimes ne doivent pas rester impunis. Cette violence doit cesser immédiatement et la MINUSMA interpelle encore une fois tous les acteurs impliqués dans la recherche de solutions d'une paix durable d'assumer leur responsabilité pour un dénouement rapide de cette crise qui n'a que trop duré », a-t-il dit. Il a présenté au nom de la Mission ses condoléances aux familles ainsi qu'au peuple et au gouvernement du Niger.

RDC : le Conseil de sécurité rappelle que la 'neutralisation' des FDLR reste une priorité



Des casques bleus en patrouille avec des soldats de l'armée congolaise en République démocratique du Congo (RDC). Photo ONU/Sylvain Liechi

3 octobre - Les membres du Conseil de sécurité ont rappelé vendredi que la « neutralisation rapide » du groupe armé des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) représente une priorité absolue pour assurer la stabilité et la protection des civils en République démocratique du Congo (RDC) et dans la région des Grands Lacs.

Les 15 membres du Conseil ont indiqué que le 2 octobre a marqué le milieu de la période de six mois pour la reddition volontaire des FDLR tel que convenu lors de la réunion des ministres de la Défense de la Conférence internationale de la région des Grands Lacs (CIRGL) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le 2 juillet.

Depuis cette date, « aucune reddition volontaire des membres des FDLR a eu lieu et les FDLR n'ont pas réussi à tenir leur promesse de démobilisation volontaire », a affirmé le Conseil de sécurité dans une déclaration à la presse.

Les dirigeants et les membres des FDLR sont parmi les auteurs du génocide de 1994 au Rwanda, a rappelé le Conseil. Les FDLR, qui ont continué de promouvoir la violence et de commettre des meurtres et d'autres crimes au Rwanda et en RDC, font l'objet de sanctions de l'ONU.

Les membres du Conseil ont réaffirmé leur soutien aux initiatives régionales prises par la CIRGL et la SADC pour mettre fin à la menace des groupes armés. Ils ont souligné que « seuls des progrès considérables vers la démobilisation complète des FDLR pourraient justifier une prolongation de la trêve militaire contre les FDLR ».

Le Conseil a déclaré qu'il évaluerait le processus par le nombre d'armes remises à la MONUSCO, le nombre de combattants démobilisés et transférés volontairement vers des zones déterminées par le gouvernement de la RDC, en coordination avec la MONUSCO, et le transfert du contrôle sur le territoire aux autorités de la RDC.

Le Conseil a de nouveau appelé le gouvernement de la RDC, en coordination avec la MONUSCO, à entreprendre une opération militaire contre les dirigeants et les membres des FDLR qui ne s'engagent pas dans le processus de démobilisation ou qui continuent à commettre des violations des droits de l'homme.

Centrafrique : l'ONU condamne des violences contre des civils à Bambari



3 octobre - La Coordinatrice humanitaire principale en République Centrafricaine (RCA), Claire Bourgeois, a condamné de nouvelles violences qui se sont produites contre des civils suite à un affrontement mercredi à Bambari, troisième ville du pays et chef-lieu de la préfecture de la Ouaka.

« Je suis profondément choquée des attaques qui viennent de reprendre ces deux dernières semaines contre les opérations humanitaires. Le conflit a de nouveau entraîné des pertes en vies humaines parmi les civils. Je présente aux familles des victimes mes condoléances les plus attristées », a dit Mme Bourgeois dans une déclaration à la presse.

L'attaque et le vandalisme perpétrés à Bambari contre le personnel et les installations d'une ONG, les vols de nourriture dans des convois d'aide humanitaire, les cambriolages d'autres ONGs dans une autre ville sont inacceptables, a-t-elle ajouté.

Selon la presse, des hommes armés ont fait irruption mercredi dans un camp de déplacés à Bambari. Les affrontements auraient fait au moins cinq morts et dix blessés. Les locaux de l'ONG américaine Mercy Corps auraient été saccagés et pillés, nécessitant l'évacuation du personnel.

« Les humanitaires apportent une aide à toutes les personnes vulnérables. Je déplore sérieusement ce regain de violences. Je demande à tous de respecter les opérations humanitaires tel que signé dans les accords de cessation des hostilités de Brazzaville », a encore dit la Coordinatrice humanitaire.

Mme Bourgeois a demandé aux autorités centrafricaines d'identifier les auteurs de ces violences et de les traduire en justice.

Il y a à ce jour plus de 100 organisations qui travaillent en République centrafricaine pour fournir de l'aide humanitaire à travers le pays.

Ukraine : Ban condamne une attaque qui a coûté la vie à un employé du CICR et à des civils



3 octobre - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon a exprimé jeudi soir sa consternation concernant la mort d'un travailleur humanitaire qui a été la victime de l'explosion d'un obus d'artillerie à proximité du bureau du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dans l'est de l'Ukraine. L'attaque a fait plusieurs autres victimes civiles.

« Le Secrétaire général est très préoccupé par la dangereuse résurgence des combats au cours des derniers jours et par le grand nombre de victimes civiles », a dit le porte-parole de M. Ban dans un communiqué de presse.

« Ces récents événements tragiques illustrent la fragilité du cessez-le-feu et l'importance d'assurer un environnement stable dans le sud-est de l'Ukraine permettant aux travailleurs humanitaires de faire leur travail et de fournir une assistance à ceux qui en ont le plus besoin », a-t-il ajouté.

Le chef de l'ONU a exhorté toutes les parties prenantes à respecter leurs engagements conformément au mémorandum de Minsk qui a été conclu le 19 septembre dans la capitale biélorusse pour assurer un accord de cessez-le-feu durable.

M. Ban « a rappelé qu'il est nécessaire de renforcer les efforts politiques et diplomatiques pour soutenir la mise en œuvre de l'accord. Un retour à des affrontements directs serait désastreux pour l'Ukraine, la région et au-delà », a déclaré le porte-parole.

Haïti : le Comité pour l'élimination du choléra salue le succès de la 2e phase de la campagne de vaccination



Des personnels de la Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti (MINUSTAH), en coopération avec l'ONG Catholic Relief Services, livrent des traitements anticholériques dans le sud de l'île. Photo: Victoria Hazou/MINUSTAH

3 octobre - Le Comité de haut niveau pour l'élimination du choléra en Haïti a salué la réalisation de la seconde phase de la campagne de vaccination et les premières avancées de la campagne nationale d'assainissement.

Une nouvelle réunion de ce Comité de haut niveau s'est tenue jeudi à Port-au-Prince. Elle était co-présidée par la Ministre de la santé publique et de la population, Dr. Florence Duperval Guillaume, et la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, Sandra Honoré.

Ce Comité haut niveau, qui s'est réuni pour la première fois en mai 2014, a été créé par le Premier Ministre haïtien, Laurent Lamothe, et le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, et réunit des représentants du gouvernement haïtien et du système des Nations Unies.

Les membres du Comité ont salué jeudi le succès de la deuxième campagne de vaccination qui a permis de délivrer les deux doses de vaccin à 184.517 personnes dans sept communes de l'Artibonite, du Centre et de l'Ouest, portant le nombre total de personnes vaccinées depuis 2013 à 286.837 personnes. Un peu plus de 313.000 personnes sur l'objectif de 600.000 restent à vacciner d'ici décembre 2015.

« Les résultats de la campagne montrent que l'objectif visant à vacciner en priorité les personnes les plus vulnérables a été atteint en 2014 puisque 53% des personnes vaccinées étaient des femmes et 46% des enfants de moins de 15 ans (dont un tiers d'enfants de moins de 4 ans) », a noté avec satisfaction Dr. Duperval Guillaume.

Les cas suspects de choléra ont diminué de 76% en 2014 comparativement à la même période en 2013, avec 8.628 cas suspects du 1er janvier au 31 août. Alors que 43% des cas suspects en 2013 étaient en fait reliés à d'autres maladies diarrhéiques, cette tendance continue de se confirmer avec 68% des cas suspects qui se sont révélés être en fait d'autres maladies que le choléra depuis le début de l'année.

Par ailleurs, les membres du Comité ont noté les avancées liées à la planification des travaux de mise en œuvre de la campagne nationale d'assainissement dans le département du Centre prévus pour le 14 octobre et de l'approbation des plans de mise en œuvre pour le département de l'Artibonite. Cette campagne qui fait partie intégrante du Plan national d'élimination du choléra, contribuera à prévenir les maladies diarrhéiques et à améliorer les conditions d'assainissement et d'accès à l'eau des populations vulnérables les plus affectées et la sensibilisation sur les méthodes d'hygiène.

« Les Nations Unies continueront d'appuyer les autorités haïtiennes dans la mise en œuvre de la campagne nationale d'assainissement, lancée le 14 juillet dernier conjointement par le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki Moon, et le Premier Ministre Laurent Lamothe », a souligné Sandra Honoré.

Ebola : le PAM construit des centres de santé et transporte travailleurs humanitaires et équipements



3 octobre - Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) a indiqué vendredi avoir fourni à ce jour une aide alimentaire à plus de 430.000 personnes touchées par la crise Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone dans le cadre des efforts coordonnés par la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre Ebola (MINUAUCE).

« Nous nous adaptons pour faire face à ce défi immense. Nous apportons de la nourriture, un soutien logistique, des avions, des hélicoptères, des bateaux et nous construisons des centres de traitement », a déclaré la Directrice régionale du PAM pour l'Afrique de l'Ouest, Denise Brown.

La réponse du PAM à l'épidémie d'Ebola inclut une assistance alimentaire distribuée aux patients dans les centres de traitement d'Ebola et à ceux qui ont survécu au virus et qui ont été autorisés à sortir des centres de traitements. Une assistance alimentaire est aussi distribuée aux communautés où la transmission a été forte, y compris les familles des personnes infectées par le virus Ebola qui reçoivent un traitement, qui sont décédées, ou qui sont en convalescence.

Selon le PAM, cela contribue à stabiliser les communautés touchées en leur permettant de limiter les déplacements inutiles.

« Les distributions de vivres sont en cours dans les trois pays, dans les zones urbaines et rurales, et se font souvent maison par maison, une famille à la fois - et davantage de nourriture est en train d'être acheminée », a expliqué le PAM en ajoutant qu'un navire a été affrété pour acheminer 7.000 tonnes de riz de Cotonou, au Bénin, à Monrovia, au Libéria, et à Freetown, en Sierra Leone.

Le Service aérien humanitaire des Nations Unies (UNHAS), géré par le PAM, a ouvert un nouveau couloir aérien entre Dakar, Accra, Freetown, Monrovia et Conakry pour faciliter le déploiement rapide du personnel humanitaire sur le terrain. UNHAS effectuait déjà des vols entre les pays touchés et a transporté 497 passagers et 6,6 tonnes de fret à l'aide de deux avions et d'un hélicoptère.

« Le PAM apporte un support logistique considérable pour aider les services médicaux à traiter et contenir la propagation du virus. Dans la capitale du Libéria, Monrovia, les ingénieurs du PAM sont en train d'installer quatre unités de traitement du virus Ebola d'une capacité de 400 lits », a indiqué l'agence onusienne.

Libye : l'ONU condamne l'escalade de la violence à Benghazi



La ville de Benghazi en Libye. Photo: MANUL/Iason Athanasiadis

3 octobre - La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a fermement condamné vendredi l'escalade de la violence à Benghazi et dans d'autres parties de la Libye, causant davantage de pertes en vies humaines et de destructions.

Les récentes violences interviennent malgré un appel au cessez-le-feu par les parlementaires libyens de tous bords politiques après leur première session de dialogue sous l'égide de l'ONU à Ghadames le 29 septembre.

« La Mission appelle toutes les parties impliquées dans les combats à Benghazi à entendre les appels des représentants élus du peuple libyen réclamant un arrêt immédiat des hostilités armées », a dit la MANUL dans un communiqué de presse.

La Mission a également condamné l'explosion de violence dans le sud de la Libye et a exhorté toutes les parties à la retenue et à travailler ensemble pour résoudre leurs différends à travers des moyens pacifiques.

La MANUL a enfin salué la libération de détenus jeudi 2 octobre à la fois par Misrata et Zintan, grâce à l'assistance des Anciens et Sages de Sabrata. « Ces libérations sont une avancée importante pour bâtir la confiance et promouvoir un esprit de réconciliation et la MANUL espère que d'autres mesures de la sorte vont suivre », précise le communiqué.

Syrie : l'ONU condamne la destruction de l'église arménienne de Deir Ezzor



3 octobre - Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a condamné vendredi la destruction mi-septembre de l'église arménienne de la ville de Deir Ezzor dans l'est de la Syrie par « Daech », le nom arabe du groupe l'Etat islamique d'Iraq et du Levant (EIL).

« Nous condamnons la destruction de cette église et d'autres institutions religieuses », a déclaré le porte-parole du HCDH, Rupert Colville, lors d'une conférence de presse à Genève.

Le HCDH a indiqué que les affrontements entre les forces du gouvernement syrien et les groupes armés d'opposition

provoquent des destructions du patrimoine religieux et archéologique de ce pays, et le nombre d'attaques par des groupes d'opposition contre les personnes et bâtiments religieux, dont des églises, a connu une forte hausse cette année.

« Les forces gouvernementales continuent de placer des cibles militaires à proximité des sites culturels et les transforment même parfois en bases militaires. La Commission d'enquête sur la Syrie a documenté plusieurs exemples spécifiques dans ses rapports », a rappelé le porte-parole.

« Nous sommes également préoccupés par le sort de l'Archevêque syriaque, Yohanna Ibrahim, et l'Archevêque grec-orthodoxe, Paul Yazigi, d'Alep. Les deux hommes ont été enlevés à Alep en avril 2013, ainsi que le prêtre Paolo Dall'Oglio, qui a été enlevé à Al-Raqqa en janvier », a-t-il ajouté.

Le HCDH a souligné que le personnel et le patrimoine religieux doivent bénéficier d'une protection particulière selon le droit humanitaire international que toutes les parties prenantes sont tenues de respecter.

L'ONU et la CPI célèbrent le 10ème anniversaire de leur relation



3 octobre - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, et le Président de la Cour pénale internationale (CPI), Song Sang-hyun, ont célébré vendredi le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Accord de relation entre les Nations Unies et la Cour pénale internationale (CPI).

« La conclusion de cet Accord de relation était une étape importante dans les efforts collectifs de la communauté internationale pour mettre fin à l'impunité pour les crimes les plus graves ayant une portée internationale », ont dit MM. Ban et Song dans un

communiqué conjoint.

« L'accord est fondé sur la conviction partagée que la paix ne peut être servie que si les responsables de la souffrance des victimes d'atrocités sont traduits en justice », ont-ils ajouté. « L'Accord de relation a fourni une base solide pour la coopération entre les Nations Unies et la Cour pénale internationale dans un large éventail de domaines. »

Le Secrétaire général de l'ONU et le Président de la CPI se sont déclarés pleinement engagés à renforcer le partenariat entre leurs deux organisations, « ce qui est indispensable pour une forte communauté internationale et la protection des intérêts de l'humanité. »

Bahreïn : l'ONU préoccupée par la mise détention d'un défenseur des droits de l'homme



Rupert Colville, porte-parole du Haut commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). Photo ONU/Jean-Marc Ferré

3 octobre - Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) s'est dit préoccupé vendredi par la mise détention du défenseur des droits de l'homme Nabil Rajab à Bahreïn mercredi après son retour d'un voyage à l'étranger au cours duquel il a discuté de la situation des droits de l'homme à Bahreïn avec divers interlocuteurs, dont le HCDH à Genève.

« M. Rajab a été accusé d'avoir publiquement insulté une institution du gouvernement sur les médias sociaux et est détenu jusqu'à jeudi de la semaine prochaine pendant que l'enquête est en cours. M. Rajab venait d'être libéré en mai, après avoir purgé une peine de deux ans pour 'rassemblement non autorisé' et 'insulte à une institution officielle' », a souligné le porte-parole du HCDH, Rupert Colville, lors d'un point de presse à Genève.

La mise en détention de M. Rajab intervient un mois après celle d'une autre défenseuse des droits humains, Maryam Al-Khawaja, qui a été arrêtée et accusée d'avoir agressé deux policiers. Elle a été remise en liberté conditionnelle le 1er octobre et une interdiction de voyage la concernant a été levée. La date de son procès a été fixée au 5 novembre.

« La détention de militants des droits humains tels que Nabil Rajab et Maryam Al-Khawaja envoie un message effrayant à d'autres militants moins connus sur les conséquences qu'ils peuvent rencontrer s'ils critiquent les autorités. M. Rajab a fait

part au personnel des droits de l'homme de l'ONU de sa crainte qu'à son retour dans son pays, il puisse subir des représailles pour son plaidoyer en faveur des droits de l'homme à Bahreïn. C'est une évolution très inquiétante », a dit M. Colville.

« Nous exhortons les autorités de Bahreïn à libérer immédiatement Nabil Rajab et toutes les autres personnes détenues pour avoir exercé pacifiquement leurs droits. Les défenseurs des droits de l'homme à Bahreïn doivent être en mesure d'effectuer leur travail sans crainte de représailles », a-t-il ajouté.